

Assemblée Générale Ordinaire Du 20 avril 2024 PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport moral 2023 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par un déficit de 71 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat au compte de Report à Nouveau. En conséquence les fonds associatifs s'élèvent à 51 419 € au 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2023 sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 telles que reflétées dans le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2023 tel qu'il lui a été présenté.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2023 prévoyant un total de recettes de 15 200 € hors éléments exceptionnels et un total de dépenses de 14 150 €, soit un excédent de 1 050 €.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président fait part de la cooptation suivante intervenue au sein du Conseil d'Administration :

Madame Michèle STEIN (17 juillet 2023)

et de la décision de Monsieur Karl ANTIER de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Le Président fait part de la candidature pour renouvellement au sein du Conseil d'Administration des administrateurs dont le mandat arrive à échéance pour une nouvelle période de trois ans de :

- 1. Monsieur Pierre BRETEL (échéance 2027)
- 2. Monsieur Michel MARCELET (échéance 2027)
- 3. Madame Solinne MORETTI (échéance 2027)

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale de procéder à l'élection de chacune de ces 4 personnes, conformément aux Statuts. Ces administrateurs seraient élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2027 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Si tous les candidats venaient à être élus, la composition du Conseil d'Administration serait la suivante :

Présidente d'Honneur : Madame Ione TEZE-DAUM

- 1. Monsieur Gérard der AGOBIAN (échéance 2025)
- 2. Madame Géraldine BASCOU (échéance 2025)
- 3. Monsieur Pierre BRETEL (échéance 2027)
- 4. Monsieur Robert BOZZA (échéance 2026)
- 5. Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2025)
- 6. Madame Sigrid FALCK (échéance 2025)
- 7. Monsieur Christian LAMBARD (échéance 2026)
- 8. Monsieur Henri MABILLE (échéance 2026)
- 9. Monsieur Michel MARCELET (échéance 2027)
- 10. Monsieur Alain MERA (échéance 2026)
- 11. Madame Solinne MORETTI (échéance 2027)
- 12. Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2026)
- 13. Madame Michèle STEIN (échéance 2027)
- 14. Madame Crystal WOODWARD (échéance 2025)
